

## **Politique anti-pourriel Formation Christian Duval (FCD)**

---

Formation Christian Duval (FCD) reconnaît l'importance de respecter les individus et les entreprises ainsi que les différentes lois qui régissent la vie privée. C'est dans cette optique et en concordance avec notre Politique de confidentialité et de protection des renseignements personnels que nous avons établi la présente politique.

De plus, en vertu de la Loi canadienne anti-pourriel (C-28), FCD s'est doté de cette politique afin d'assurer une utilisation légale des adresses courriel de ses clients actuels et potentiels ainsi que de toutes adresses courriel détenues par FCD.

### Messages électroniques commerciaux (MEC)

Un message constitue un MEC uniquement si son objectif ou l'un de ses objectifs est d'encourager la participation à une activité commerciale. Un MEC peut-être envoyé par courriel, message texte, appareil mobile ou réseaux sociaux. Pour pouvoir envoyer un MEC, FCD doit avoir obtenu un consentement express de la part du client potentiel.

### Exceptions aux exigences du consentement express

Les relations d'affaires en cours avec FCD :

- Un message qui confirme une transaction commerciale avec FCD;
- Un message qui donne de l'information demandée à FCD;
- Un message qui donne de l'information à une personne qui participera à une activité commerciale éventuelle;
- Un message envoyé à un destinataire qui entretient une relation d'affaires en cours avec FCD pourvu que le destinataire n'a pas mis fin aux MEC par désabonnement ou autre et dont le contenu est pertinent pour l'entreprise, le rôle, les fonctions et les responsabilités du destinataire;
- Un message envoyé à un destinataire qui a publié son adresse courriel en vue sur un site internet ou sur les médias sociaux, sans mention qu'il ne veut pas recevoir un MEC, ou sur un carte d'affaires remise à FCD et dont le contenu du message est en lien avec les attributions de la personne ou de son entreprise ou les fonctions qu'elle occupe au sein de telle entreprise;

### Possibilité de se retirer ou de s'ajouter à la liste de courriel de FCD

FCD fournit l'option de se retirer ou de s'ajouter à la liste d'envoi de FCD. Ce processus est simple et facile : la personne se rend sur le site internet de FCD et n'a qu'à cliquer sur le bouton d'abonnement ou de désabonnement de la liste de distribution. Son retrait ou ajout sera automatique et immédiat. FCD gardera une trace de ces abonnements/désabonnement dans ses registres.

Également, lors d'une inscription à une activité de formation sur le site internet de FCD, le participant a la possibilité de donner son consentement à l'ajout de son adresse courriel à la liste d'envoi de FCD.

#### Communication avec FCD

En tout temps et pour toutes questions reliées à la politique anti-pourriel vous avez la possibilité de communiquer avec FCD en utilisant l'adresse courriel suivante : [info@christianduval.com](mailto:info@christianduval.com). Nous vous demandons alors de placer dans l'objet de votre courriel la mention : Loi anti-pourriel. Sinon, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone au 581 981-9033.